

Certificate of advanced studies (CAS) Patrimoine horloger

Cours de formation continue universitaire

2024-2025



Le patrimoine horloger

Le patrimoine horloger est une notion à large spectre renvoyant tant aux collections de pièces, d'outillage et de mobilier qu'aux gestes et aux pratiques vivantes, tant aux bâtiments historiques qu'aux environnements urbains. La reconnaissance de ce patrimoine à travers l'inscription, en 2009, des cités de La Chaux-de-Fonds et du Locle au Patrimoine mondial de l'Unesco pour leur urbanisme horloger et l'inscription, en 2020, des savoir-faire franco-suisse en mécanique horlogère et mécanique d'art sur la Liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, témoignent de son importance internationale. Artisans horlogers, institutions scientifiques et culturelles, entreprises, centres de formation et de promotion économique et touristique sont engagés dans l'élaboration et le renouvellement de stratégies visant la conservation, l'étude et la valorisation de ce patrimoine. Les outils nécessaires pour remplir cette mission sont très variés. Ils exigent des réseaux de connaissances et des compétences spécifiques et interdisciplinaires.

Objectifs de la formation

Le CAS Patrimoine horloger permet à des cadres, gestionnaires, collaborateurs du secteur privé ou public d'acquérir une formation approfondie en préservation, gestion et valorisation du patrimoine horloger. Il transmet notamment les savoirs et les compétences sur ce patrimoine, sensibilise aux ressources, aux bonnes pratiques et à l'éthique professionnelle nécessaires au développement d'une stratégie de conservation, de gestion et de valorisation du patrimoine horloger. Les enseignements sont accompagnés d'ateliers permettant des mises en situations concrètes. Le CAS Patrimoine horloger favorise l'animation d'un important réseau professionnel grâce à des visites, des tables rondes et des rencontres avec des acteurs incontournables du monde de l'horlogerie.

Publics

Sont admissibles au CAS les personnes bénéficiant d'une formation académique et/ou d'une expérience professionnelle dans le domaine de l'horlogerie ou du patrimoine, tels que les professionnels des domaines de la conservation, de la valorisation et de la communication du patrimoine dans le secteur privé et public, les praticiens de l'horlogerie, les guides du patrimoine et les étudiants souhaitant se spécialiser dans le patrimoine horloger.

Structure du CAS

Le CAS Patrimoine horloger est composé de quatre modules distincts et complémentaires, et d'un travail personnel. La formation fait l'objet d'un volet théorique et d'une mise en pratique.

Validation des modules et obtention du CAS

Pour obtenir le Certificate of Advanced Studies Patrimoine horloger (13 ECTS) de l'Université de Neuchâtel, il est nécessaire d'avoir suivi et validé les modules I, II, III et IV et d'avoir déposé et défendu le travail écrit final. Les modalités d'évaluation de chaque module sont annoncées au début de la formation par la direction du programme. La direction du programme peut admettre exceptionnellement une participation à un seul, à deux ou à trois modules, pour lesquels est octroyée une attestation de participation assortie des crédits ECTS, sous condition de la validation du module.

Prérequis pour l'inscription

Master ou Bachelor ou titre jugé équivalent. Les personnes bénéficiant d'une expérience professionnelle peuvent être admises sur dossier.

Finance d'inscription

CHF 5400.- pour l'ensemble de la formation.

En cas d'inscription à un seul, à deux ou à trois modules le prix de la formation sera communiqué aux participants par la direction du CAS.

Des bourses aux participants peuvent être sollicitées auprès de la direction du CAS.

Programme

La formation s'articule en quatre modules thématiques. Les modules II, III et IV comprennent une mise en pratique des contenus abordés en cours.

Module I : Patrimoine horloger (2 ECTS) – 22, 23 et 29 novembre 2024

- Le patrimoine horloger en question
- L'horlogerie : approches interdisciplinaires (histoire, sociologie, économie)
- Table ronde

Module II : Conservation. L'horlogerie comme patrimoine matériel (2 ECTS) 14, 15 et 21 février 2025

- Conservation, restauration et analyse du patrimoine matériel
- Atelier et visites

Module III : Transmission. L'horlogerie comme patrimoine vivant (2 ECTS) 9, 10 et 16 mai 2025

- Identifier, documenter et transmettre le patrimoine vivant
- Atelier et visites

Module IV : Valoriser le patrimoine horloger (4 ECTS) 29, 30 août, 5 et 6 septembre 2025

- Exposer : concevoir et monter une exposition
- Publier : ouvrages et médias digitaux
- Monter et valoriser des projets au sein de son organisation : culture, marketing, marchés
- Atelier et visites

Travail personnel – (3 ECTS) – automne 2025

Intervenant.e.s

La formation offre la possibilité de travailler avec des historien.ne.s, des sociologues et des économistes, des directeurs de musées et d'archives, des restaurateurs, des responsables de marketing, des spécialistes de la médiation, de la communication et du tourisme issus d'universités, de hautes écoles, d'écoles professionnelles, d'institutions patrimoniales et d'entreprises privées. (<https://go.unine.ch/cas-patrimoine-horloger>).

Informations pratiques

Dates

22, 23 et 29 novembre 2024 : module I

14, 15 et 21 février 2025 : module II

9, 10 et 16 mai 2025 : module III

29, 30 août, 5 et 6 septembre 2025 : module IV

Lieux

Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Neuchâtel
Espace Tilo-Frey 1
2000 Neuchâtel

Musée international d'horlogerie
Rue des Musées 29
2300 La Chaux-de-Fonds

Inscription et renseignements administratifs

Le nombre de participant.e.s étant limité, les inscriptions sont acceptées selon l'ordre d'arrivée et en fonction des prérequis. Pour toute information, consulter la page web du CAS, (<https://go.unine.ch/cas-patrimoine-horloger>).

Le bulletin d'inscription, dûment rempli et signé, qu'il est possible de télécharger depuis la page web, est à retourner jusqu'au 21 octobre 2024, accompagné d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation et d'une copie des diplômes, à Aude Monié, assistante-doctorante à l'Institut d'histoire, (aude.monie@unine.ch).

Frais retenus en cas de désistement

Selon l'article 7 du règlement de la formation disponible sur :
<https://go.unine.ch/cas-patrimoine-horloger>

Direction de la formation

Prof. Dr. Gianenrico Bernasconi (Institut d'histoire, Université de Neuchâtel)
gianenrico.bernasconi@unine.ch

Dr. Régis Huguenin (Musée international d'horlogerie, La Chaux-de-Fonds)
regis.huguenin-dumittan@mih.ch